



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

EN EAUX TROUBLES — LE HOMARD ET LE CRABE DES NEIGES DANS L'EST DU CANADA

Rapport du Comité permanent des pêches et des océans

Ken McDonald, président

JUIN 2019
42^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

**EN EAUX TROUBLES — LE HOMARD ET LE
CRABE DES NEIGES DANS L'EST DU CANADA**

**Rapport du Comité permanent
des pêches et des océans**

**Le président
Ken McDonald**

JUIN 2019

42^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

AVIS AU LECTEUR

Rapports de comités présentés à la Chambre des communes

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET DES OCÉANS

PRÉSIDENT

Ken McDonald

VICE-PRÉSIDENTS

Todd Doherty

Gord Johns

MEMBRES

Mel Arnold

Blaine Calkins

Sean Casey (secrétaire parlementaire – membre sans droit de vote)

Pat Finnigan

Colin Fraser

Ken Hardie

Robert J. Morrissey

Churence Rogers

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Leona Alleslev

Dean Allison

Pierre Breton

Fin Donnelly

Ron Liepert

GREFFIÈRES DU COMITÉ

Angela Crandall

Nancy Vohl

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Service d'information et de recherche parlementaires

Michael Chalupovitsch, analyste

Thai Nguyen, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET DES OCÉANS

a l'honneur de présenter son

VINGT-SIXIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié la migration du homard et du crabe des neiges dans le Canada atlantique et les répercussions des changements à la taille de la carapace du homard et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES RECOMMANDATIONS.....	1
EN EAUX TROUBLES — LE HOMARD ET LE CRABE DES NEIGES DANS L’EST DU CANADA.....	3
Objectifs de l’étude du Comité.....	3
Changement des conditions océaniques dans l’est du Canada	3
L’importance économique du homard et du crabe des neiges	4
A. Homard américain	4
B. Crabe des neiges	7
Changement de la répartition des stocks	9
A. Homard américain	9
B. Crabe des neiges	11
Renforcer la capacité de recherche pour atténuer la vulnérabilité aux changements climatiques.....	14
A. Activités de surveillance.....	14
1. Détection des nouvelles tendances.....	14
2. Partenariats en matière de science.....	15
B. Approche écosystémique	17
Mesures de conservation.....	19
A. Taille minimale légale de carapace du homard	19
B. Pouponnières	23
C. Approche de précaution dans les règles de décisions sur la pêche	24
Conclusion	26
ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS.....	29
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	31

LISTE DES RECOMMANDATIONS

À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent faire des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude se trouvent énumérées ci-après.

Recommandation 1

Que Pêche et Océans Canada assure la surveillance et la mesure des effets économiques potentiels sur les ports et les économies locaux qu'engendre l'évolution de la répartition des stocks de homards et de crabes des neiges..... 15

Recommandation 2

Que Pêches et Océans Canada rehausse ses consultations auprès de l'industrie de la pêche afin d'améliorer la collecte de données et la compréhension des renseignements scientifiques relatifs à la santé des stocks de homards et de crabes des neiges. 17

Recommandation 3

Que Pêches et Océans Canada, en partenariat avec l'industrie de la pêche, augmente le financement à la recherche scientifique sur les répercussions des changements climatiques sur la biomasse et sur la répartition du homard et du crabe des neiges..... 19

Recommandation 4

Que Pêches et Océans Canada approfondisse ses recherches et ses études sur les répercussions des changements climatiques sur la pêche et qu'il présente des solutions d'adaptation opérationnelle pour les pêches commerciales du Canada. 19

Recommandation 5

Que Pêches et Océans Canada analyse les répercussions socioéconomiques des changements climatiques sur les ressources halieutiques du Canada et les solutions d'adaptation potentielles pour l'industrie..... 19

Recommandation 6

Que Pêches et Océans Canada assure la surveillance et la mesure des changements des stocks de poissons de fond et d'autres espèces qui chassent le homard et les larves de homard afin de relever toute répercussion potentielle et qu'il établisse des plans de gestion visant la variation des stocks. 19

Recommandation 7

Que Pêches et Océans Canada, en partenariat avec des organisations de pêcheurs, procède à une étude détaillée afin de recueillir des données sur la population de crabe commun et sur l'importance du crabe commun dans l'alimentation du homard, essentiel à la croissance des stocks de homard et à la capacité de charge du milieu..... 19

Recommandation 8

Que Pêches et Océans Canada tienne compte des répercussions sur le marché, positives et négatives, de même que des effets sur la biomasse quand il est question de modifier la réglementation sur la taille minimale légale des carapaces de homard. 23

Recommandation 9

Que Pêches et Océans Canada, de concert avec l'industrie de la pêche, évalue les pouponnières de homards, comme le banc de Browns, et qu'il localise d'autres zones pouvant être classées comme des pouponnières potentielles afin d'aider la biomasse dans les années à venir si les stocks subissent des pressions en raison de la surpêche ou des changements environnementaux. 24

Recommandation 10

Que Pêches et Océans Canada mène une étude sur le recours à l'approche de précaution et aux niveaux de référence pour déterminer la gestion future des stocks de poissons, et sur les répercussions économiques et environnementales de cette approche en ce qui concerne les pêches au homard et au crabe des neiges. 26



EN EAUX TROUBLES — LE HOMARD ET LE CRABE DES NEIGES DANS L'EST DU CANADA

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE DU COMITÉ

Le homard et le crabe des neiges sont, sur le plan économique, les espèces les plus pêchées dans l'Est du Canada. Dans le contexte du réchauffement des océans causé par les changements climatiques qui entraîne des « mortalités massives¹ » du homard dans le sud de la Nouvelle-Angleterre, aux États-Unis, le Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes (le Comité) a entrepris une étude sur les répercussions des changements des conditions océaniques sur la répartition des stocks de homards et de crabes des neiges dans l'Est du Canada². L'étude avait également pour but d'évaluer l'effet des restrictions sur la taille minimale légale de carapace comme mesure de conservation du homard.

CHANGEMENT DES CONDITIONS OCÉANIQUES DANS L'EST DU CANADA

Selon Andrew Pershing, Gulf of Maine Research Institute, « les eaux qui s'étendent du cap Hatteras [en Caroline du Nord] à Terre-Neuve se sont réchauffées à un taux presque quatre fois plus élevé que la moyenne mondiale [au cours des 30 dernières années]. Par conséquent, la région représente l'une des régions océaniques qui se réchauffent le plus rapidement au monde³. » Le plateau néo-écossais figure parmi les aires marines mondiales sensibles qui se réchauffent plus vite que 90 % des océans⁴. Le réchauffement de l'eau a pour première conséquence d'accélérer le taux de croissance des organismes marins, mais les températures plus élevées ont également des effets métaboliques et peuvent exacerber la vulnérabilité de ces organismes aux maladies. En raison du

1 Richard Wahle, professeur de recherche, School of Marine Sciences, University of Maine, [Témoignages](#), 1^{er} mai 2019.

2 Chambre des communes, Comité permanent des pêches et des océans, [Procès-verbal](#), 6 décembre 2018.

3 Andrew Pershing, conseiller scientifique en chef, Gulf of Maine Research Institute, [Témoignages](#), 10 avril 2019.

4 Hobday et Pecl, « [Identification of global marine hotspots: sentinels for change and vanguards for adaptation action](#) », *Reviews in Fish Biology and Fisheries*, vol. 24, n° 2, juin 2014, p. 415-425.



réchauffement océanique, certaines espèces se déplacent vers les profondeurs ou vers le nord⁵.

Selon Pêches et Océans Canada (MPO), il est probable que l'on enregistre dans le bassin aquatique de l'Atlantique un déclin de la population de crevettes, de crabes, de flétans noirs et de saumon de l'Atlantique dans le sud de leur aire de répartition⁶. Toutefois, la productivité de certaines autres espèces, comme le homard et le maquereau, devrait grimper, bien que leur population risque de se déplacer vers le nord⁷.

L'IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DU HOMARD ET DU CRABE DES NEIGES

A. Homard américain

La pêche du homard américain (*Homarus americanus*) est la plus précieuse de l'Est du Canada. Selon Paul Lansbergen, Conseil canadien des pêches, la valeur des exportations canadiennes de homards a atteint 2,2 milliards de dollars en 2018⁸. Les débarquements de homards augmentent de manière stable depuis les années 1980, après l'effondrement de la pêche des poissons de fond (figure 1). Comme le mentionne le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans (le comité sénatorial) dans son rapport de 2013 sur le sujet, la pêche au homard demeure le principal pilier économique des collectivités côtières du Québec et du Canada atlantique⁹.

En 2017, la Nouvelle-Écosse était responsable de 55 % (ou 802 millions de dollars) de la valeur totale des débarquements de homard au Canada¹⁰. Selon Bernie Berry, Coldwater Lobster Association, la zone de pêche du homard (ZPH) 34 est à elle seule responsable

5 Campbell et coll., « [La production alimentaire](#) », chapitre 4, Vivre avec les changements climatiques au Canada : perspectives des secteurs relatives aux impacts et à l'adaptation, Warren et Lemmen (dir.), gouvernement du Canada, Ottawa, 2014, p. 99-134.

6 Pêches et Océans Canada [MPO], [Perspectives à court terme pour les stocks de morue, de crabe et de crevette dans la région de Terre-Neuve-et-Labrador \(Divisions 2J3KL\)](#), Secrétariat canadien de consultation scientifique, Réponse des Sciences 2014/049, novembre 2014.

7 Le Bris et coll., « [Climate vulnerability and resilience in the most valuable North American fishery](#) », PNAS, vol. 115, n° 8, 20 février 2018, p. 1831-1836.

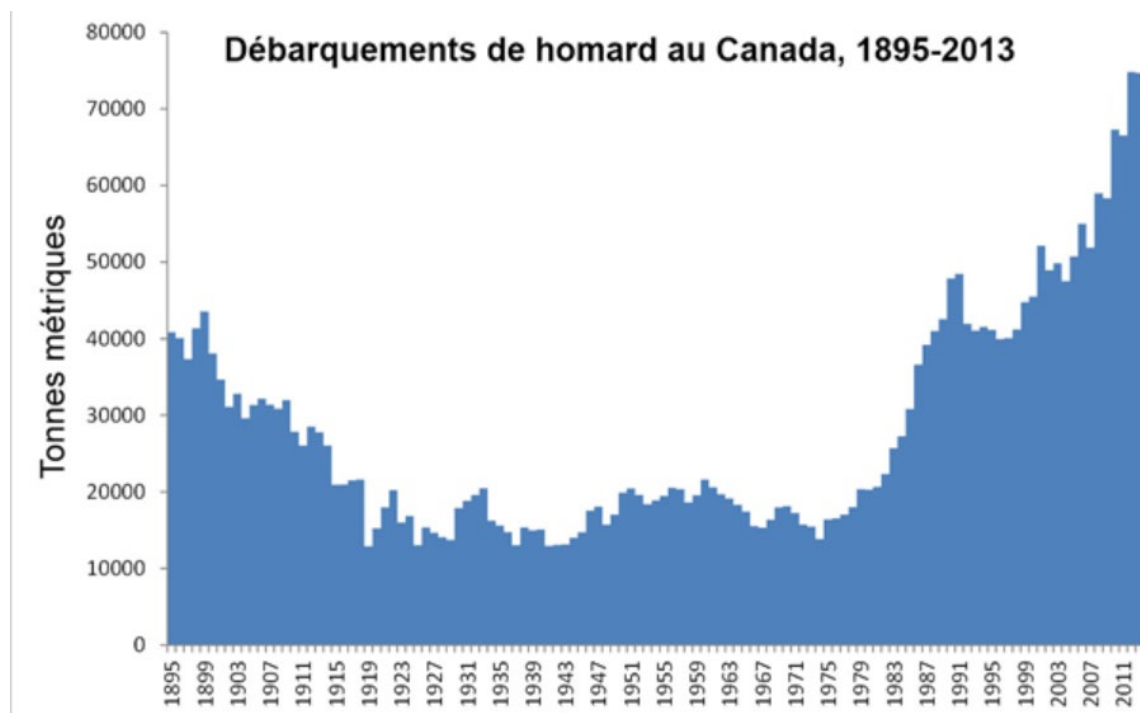
8 Paul Lansbergen, président, Conseil canadien des pêches, [Témoignages](#), 1^{er} mai 2019.

9 Sénat, Comité permanent des pêches et des océans, [La pêche au homard : Gardons le cap](#), dixième rapport, 1^{re} session, 41^e législature, 28 mai 2013.

10 MPO, [2017 Valeur de la pêche commerciale de la côte Atlantique](#).

de 25 % des débarquements au Canada¹¹. Cette ZPH est située au large de la côte sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Pat O'Neill, Prince Edward Island Fishermen's Association, a indiqué que « [p]lus de 30 % de tous les homards pêchés au Canada proviennent de l'Île-du-Prince-Édouard et [que] l'industrie de la pêche au homard de l'île est l'un des principaux moteurs économiques de la province. Plus de 9 000 emplois sont liés à cette industrie et elle a une valeur annuelle directe au débarquement de 250 millions de dollars¹². »

Figure 1 — Débarquements de homards américains au Canada, de 1895 à 2013



Source : Pêches et Océans Canada, [Homard](#), 2015.

En 2018, 53 % des exportations de homards vivants avaient les États-Unis comme destination, et 26 %, la Chine (figure 2)¹³. Selon des prévisions sur 10 ans produites par le MPO, « [l]e marché canado-américain du homard est fortement intégré et, selon les projections, les deux pays resteront la principale destination de leurs exportations

11 Bernie Berry, président, Coldwater Lobster Association, [Témoignages](#), 10 avril 2019.

12 Pat O'Neill, directeur exécutif par intérim, Prince Edward Island Fishermen's Association, [Témoignages](#), 10 avril 2019.

13 Statistique Canada, [Données sur le commerce en direct](#).



respectives de homard¹⁴ ». En raison de la décision du gouvernement chinois d'imposer un tarif de 25 % sur les importations de homards provenant des États-Unis¹⁵, on s'attend à ce que la Chine se tourne de plus en plus vers le Canada pour l'importation de homards¹⁶. Le MPO estime que la part du homard dans la valeur des exportations canadiennes de fruits de mer devrait passer d'environ 30 % à 40 % d'ici 2027¹⁷.

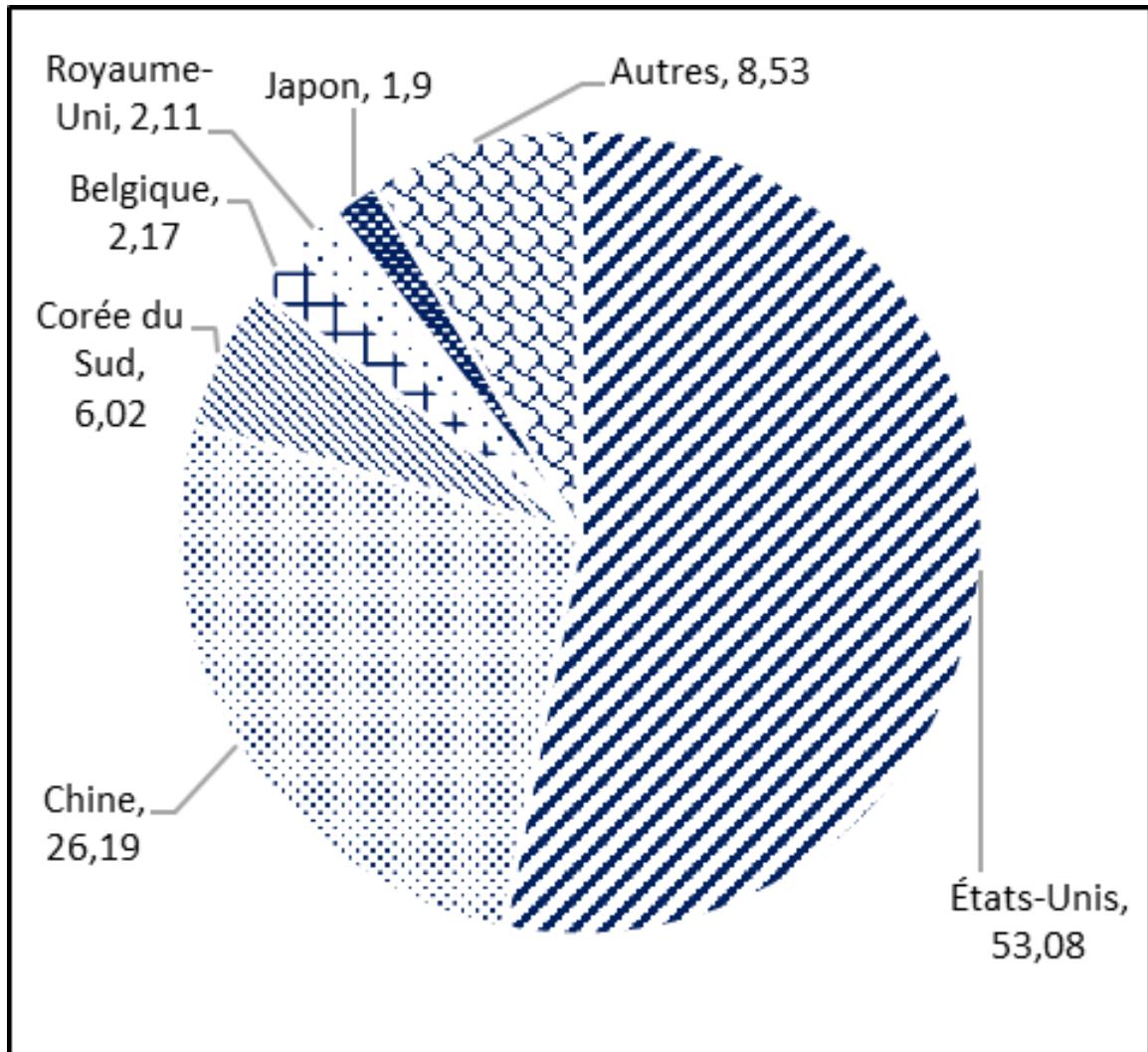
14 MPO, Direction de l'analyse économique et statistiques, [*Poisson et fruits de mer du Canada - Perspectives jusqu'en 2027*](#), 7 novembre 2018.

15 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « [Trade war affecting the lobster market](#) », GLOBEFISH - Information and Analysis on World Fish Trade, 15 octobre 2018.

16 Jason Huffman, « [Canada ready to seize more China lobster sales in Trump trade spat](#) », Undercurrent News, 18 juin 2018.

17 MPO, Direction de l'analyse économique et statistiques, [*Poisson et fruits de mer du Canada - Perspectives jusqu'en 2027*](#), 7 novembre 2018.

Figure 2 — Exportations de homards vivants par pays, 2018 (en pourcentage)



Source : Figure préparée à partir de données tirées de Statistique Canada, [Données sur le commerce en direct](#).

B. Crabe des neiges

La pêche du crabe des neiges (*Chionoecetes opilio*) est un secteur en pleine croissance des pêches de la côte Est : en 2017, on a débarqué 92,5 millions de tonnes de crabes vivants, ce qui représente une valeur de 968 millions de dollars¹⁸. Terre-Neuve-et-

¹⁸ MPO, [2017 Volume de la pêche commerciale de la côte Atlantique](#); et MPO, [2017 Valeur de la pêche commerciale de la côte Atlantique](#).



Labrador a été responsable de 325 millions de dollars des débarquements au Canada en 2017, soit 34 % des débarquements totaux¹⁹. L'ensemble des provinces de l'Atlantique et le Québec ont enregistré une augmentation considérable dans la valeur au débarquement des crabes des neiges entre 2016 et 2017.

En 2018, les exportations de crabes du Canada ont atteint une valeur de 1,3 milliard de dollars (dont 886 millions de dollars en crabes des neiges)²⁰. De ces exportations, 63 % avaient les États-Unis comme destination, et 24 %, la Chine (figure 3)²¹. Selon des prévisions sur 10 ans produites par le MPO, la demande mondiale pour le crabe des neiges proviendra de plus en plus de la Chine en raison de l'accroissement du revenu disponible de la population chinoise²².

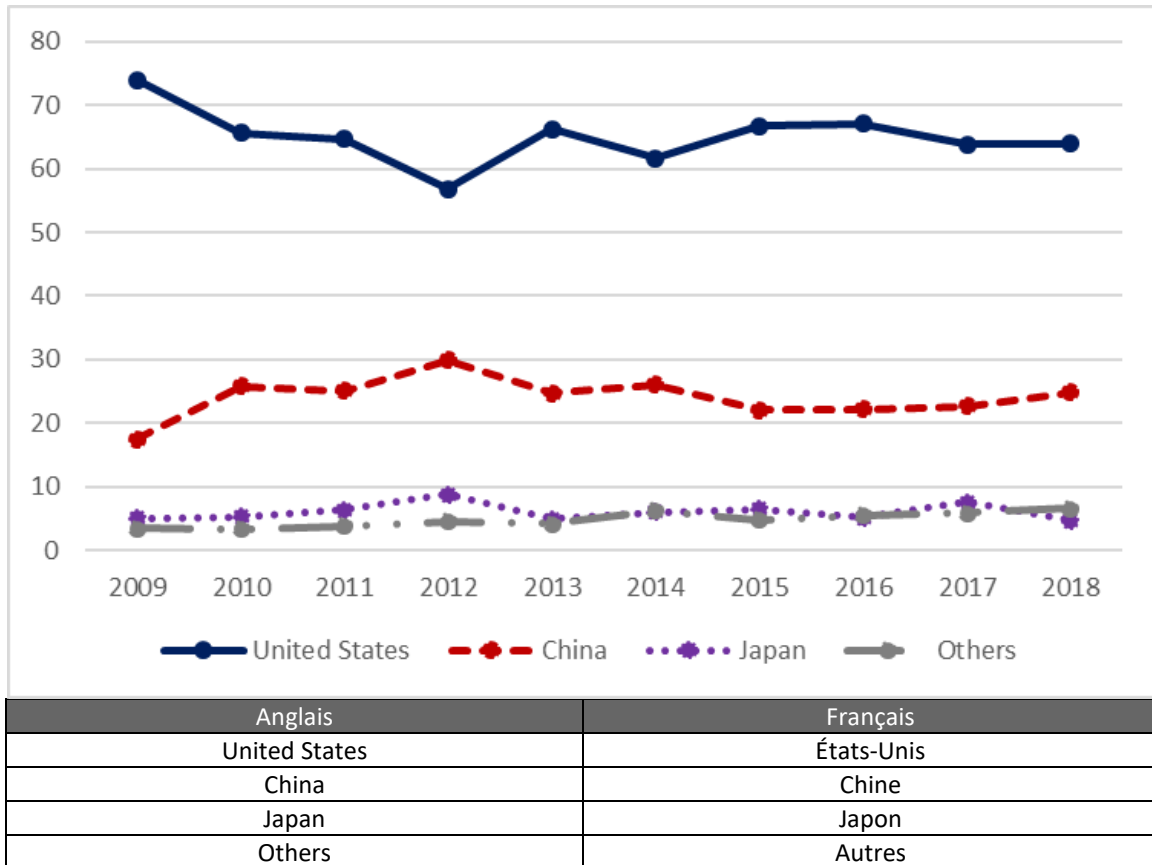
19 MPO, *2017 Valeur de la pêche commerciale de la côte Atlantique*.

20 Paul Lansbergen, président, Conseil canadien des pêches, *Témoignages*, 1^{er} mai 2019.

21 Statistique Canada, *Données sur le commerce en direct*.

22 MPO, Direction de l'analyse économique et statistiques, *Poisson et fruits de mer du Canada - Perspectives jusqu'en 2027*, 7 novembre 2018.

**Figure 3 — Exportations de crabes par pays (en pourcentage)
entre 2009 et 2018**



Source : Figure préparée à partir de données tirées de Statistique Canada, [Données sur le commerce en direct](#).

CHANGEMENT DE LA RÉPARTITION DES STOCKS

A. Homard américain

Le homard américain est une espèce des zones tempérées et, selon Richard Wahle, University of Maine,

[à] l'heure actuelle, c'est dans la partie sud du golfe du Saint-Laurent (sGSL) et la partie nord-est du golfe du Maine que le homard américain est le plus abondant. L'aire se rend au nord jusqu'à Terre-Neuve-et-Labrador et s'étend jusqu'aux eaux profondes qui baignent les États américains du centre du littoral de l'Atlantique. La communauté scientifique s'entend pour dire que la limite physiologique supérieure de température se



situé autour de 20 °C et que la limite inférieure est d'environ 12 °C, soit la température minimale pour le développement larvaire²³.

Comme la répartition des stocks de homards est déterminée par les températures océaniques près de la surface, le homard du golfe du Saint-Laurent « se tient surtout à des profondeurs de moins de 50 mètres, tandis que celui plus au sud se retrouve dans des eaux considérablement plus profondes, dans les bancs extracôtiers et les eaux du plateau²⁴ ». En outre, le Comité a appris que « [l]a croissance et le début de la maturité [du homard] dépendent aussi de la température. Dans les contextes plus chauds, le homard croît plus rapidement, mais atteint une taille moindre à maturité²⁵. » Par conséquent, la diminution de la taille des homards à maturité observée au cours des dernières décennies peut être liée au réchauffement de l'océan.

En raison du changement des conditions océaniques, l'enveloppe thermique optimale du homard s'est déplacée vers le nord²⁶. Par conséquent, la répartition des stocks de homards s'est déplacée dans la même direction selon un rythme de 11 km par année sur 30 ans²⁷. Andrew Pershing a fait valoir que « [c]e changement coïncide avec l'augmentation spectaculaire des débarquements au Maine, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse et la chute marquée du nombre de prises au Rhode Island et à New York²⁸ ». Il a toutefois précisé que « [l]es homards n'ont pas rampé du Rhode Island au Maine », mais que, plutôt, le déplacement vers le nord des principaux stocks de homards provient du taux de reproduction et de survie accru dans les zones nordiques et par la diminution du taux de reproduction et de survie au sud.

Selon Richard Wahle, bien que le réchauffement de l'océan soit l'un des grands facteurs expliquant le changement de répartition géographique du homard, « l'épuisement des stocks de poissons de fond prédateurs dans le golfe du Maine et le golfe du Saint-Laurent a aussi probablement contribué » à l'abondance accrue du homard dans ces

23 Richard Wahle, professeur de recherche, School of Marine Sciences, University of Maine, [Témoignages](#), 1^{er} mai 2019.

24 Richard Wahle, professeur de recherche, School of Marine Sciences, University of Maine, [Témoignages](#), 1^{er} mai 2019.

25 Richard Wahle, professeur de recherche, School of Marine Sciences, University of Maine, [Témoignages](#), 1^{er} mai 2019.

26 Richard Wahle, professeur de recherche, School of Marine Sciences, University of Maine, [Témoignages](#), 1^{er} mai 2019.

27 Andrew Pershing, conseiller scientifique en chef, Gulf of Maine Research Institute, [Témoignages](#), 10 avril 2019.

28 Andrew Pershing, conseiller scientifique en chef, Gulf of Maine Research Institute, [Témoignages](#), 10 avril 2019.

régions²⁹. Le Comité a appris de Bernie Berry que le homard est de plus en plus abondant dans les eaux profondes. Voici ce qu'il a affirmé :

Au cours des 30 dernières années, l'endroit dans la ZPH où le homard est pêché a changé considérablement. Dans les années 1970 et 1980, de 90 à 95 % des homards étaient pêchés à une profondeur de 50 brasses ou moins. De nos jours, de 50 à 60 % des homards sont pêchés à une profondeur de 50 brasses ou plus. Il s'agit d'une tendance importante qui mérite d'être soulignée³⁰.

Bien que la production de homards atteint des records, le homard demeure vulnérable dans certaines régions du Canada atlantique. Selon Richard Wahle, le réchauffement en été peut être extrême dans certaines zones, comme le détroit de Northumberland près de l'Île-du-Prince-Édouard en raison de la faible profondeur des eaux³¹. Le MPO a indiqué que « [d]es mouvements de population [...] profitent à certaines zones de pêche comme le nord de l'Île-du-Prince-Édouard. À l'opposé, le détroit d[e] Northumberland a vu sa population de homards diminuer, car la température en été est déjà supérieure à 22 °C, une température proche du seuil léthal pour le homard³². »

B. Crabe des neiges

Comme l'a indiqué Darrell Mallowney, MPO, le crabe des neiges est une espèce subarctique « qui se plaît habituellement dans la fourchette de températures de -1,5 à 4 °C », ce qui correspond « à des profondeurs d'environ 50 à 600 mètres³³ ». L'aire de répartition du crabe des neiges s'étend sur l'ensemble de l'est du Canada, du centre du Labrador, dans la division 2H de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO), au sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, dans la division 4X de l'OPANO (figure 4). C'est dans le sGSL, soit la division 4T, que la pêche au crabe des neiges est en place depuis le plus longtemps. La pêche au crabe des neiges est également importante dans la division des Grands Bancs (3LNO). Le volume de débarquements oscille entre 80 000 tonnes et 100 000 tonnes depuis environ 20 ans dans les divisions 4T et 3LNO.

29 Richard Wahle, professeur de recherche, School of Marine Sciences, University of Maine, [Témoignages](#), 1^{er} mai 2019.

30 Bernie Berry, président, Coldwater Lobster Association, [Témoignages](#), 10 avril 2019.

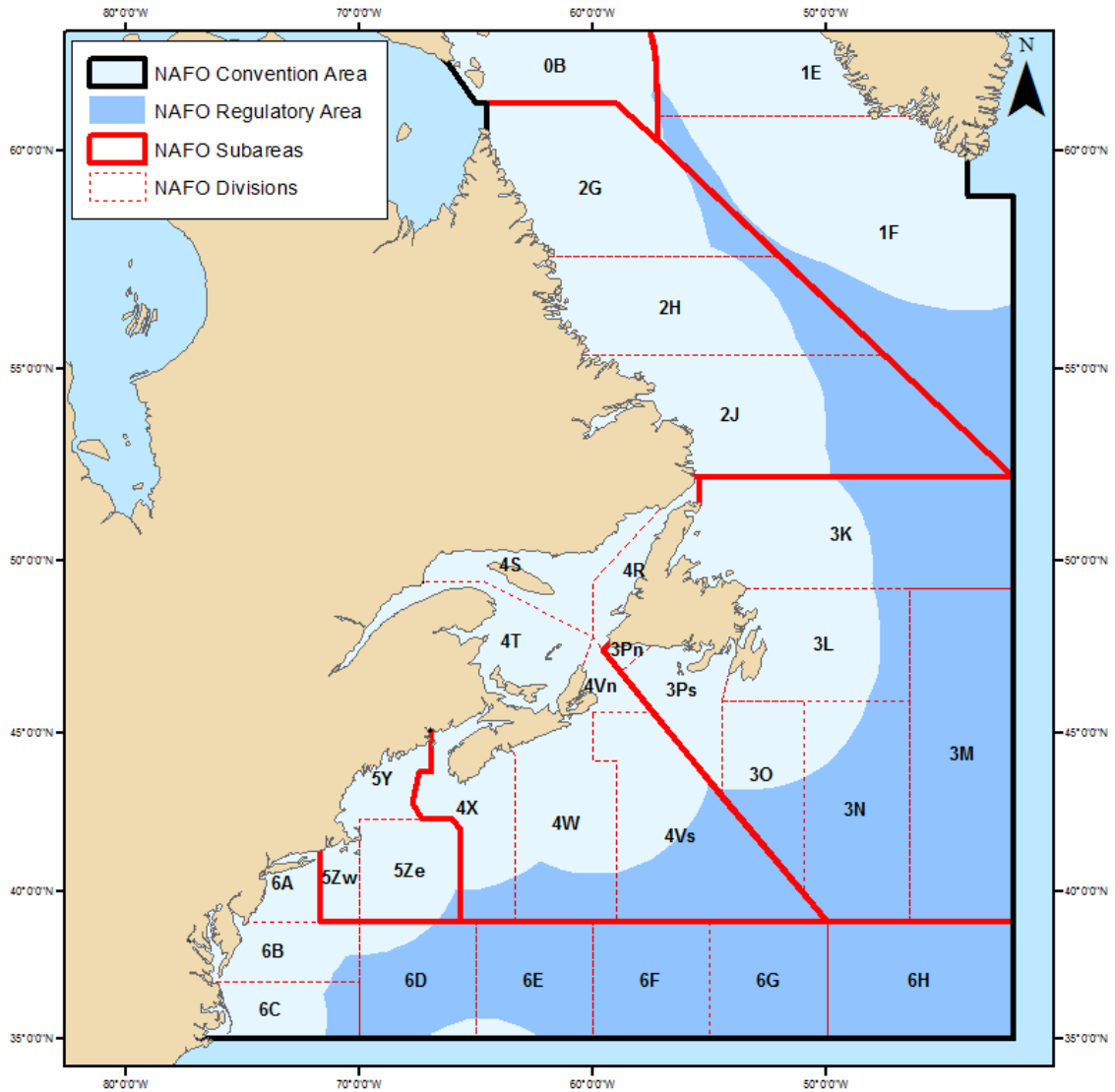
31 Richard Wahle, professeur de recherche, School of Marine Sciences, University of Maine, [Témoignages](#), 1^{er} mai 2019.

32 MPO, [Crabes des neiges et homards dans l'eau chaude!](#)

33 Darrell Mallowney, biologiste, Science des mollusques et des crustacés, région de Terre-Neuve-et-Labrador, MPO, [Témoignages](#), 3 avril 2019.



Figure 4 — Zones de la convention de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest



Anglais	Français
NAFO Convention Area	Zone visée par la Convention de l'OPANO
NAFO Regulatory Area	Zone règlementée de l'OPANO
NAFO Subareas	Sous-zones de l'OPANO
NAFO Divisions	Divisions de l'OPANO

Source : Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest, [NAFO Regulatory Area](#).

Le Comité a appris que l'on n'a observé aucun déplacement vers le nord de la répartition géographique du crabe des neiges à Terre-Neuve-et-Labrador³⁴. En fait, Darrell Mallowney a indiqué que les activités de pêche se dirigent vers le sud :

La pêche de la zone 2H se trouve maintenant principalement dans la zone 2J. À mesure que le stock diminue dans cette région, [le crabe] retourne au cœur de son habitat, dans le sud. La majorité du stock se trouve dans la zone 3LNO, dans les Grands Bancs; la biomasse est donc située principalement dans le sud, ainsi que dans la zone 4T [figure 4]³⁵.

Darrell Mallowney a indiqué que, comparativement au homard, le réchauffement de l'océan « remontant au milieu des années 1990 et aux années 2000 ralentissait la productivité du stock [de crabes]. Concernant le stock dans son ensemble, c'était un régime d'exploitation légère des pêches et de faible contrôle descendant de la prédation des poissons à nageoires³⁶. » Le Comité a appris que, depuis, le potentiel de productivité du stock s'est en fait amélioré puisque les eaux de fond se refroidissent à Terre-Neuve-et-Labrador depuis 2012. Toutefois, de l'avis de Darrell Mallowney, les stocks ont continué à s'amenuiser à mesure que les pressions de la pêche se sont intensifiées³⁷.

Pat O'Neill a indiqué ce qui suit au sujet des effets du réchauffement de l'océan sur le crabe des neiges dans le sGSL :

Des évaluations des stocks de crabes des neiges ont sonné l'alarme sur les changements climatiques et la hausse progressive de la température de l'eau dans le golfe du Saint-Laurent en raison de leurs répercussions connues sur la mue, la migration et le comportement reproducteur du crabe des neiges³⁸.

34 Darrell Mallowney, biologiste, Science des mollusques et des crustacés, région de Terre-Neuve-et-Labrador, MPO, [Témoignages](#), 3 avril 2019.

35 Darrell Mallowney, biologiste, Science des mollusques et des crustacés, région de Terre-Neuve-et-Labrador, MPO, [Témoignages](#), 3 avril 2019.

36 Darrell Mallowney, biologiste, Science des mollusques et des crustacés, région de Terre-Neuve-et-Labrador, MPO, [Témoignages](#), 3 avril 2019.

37 Darrell Mallowney, biologiste, Science des mollusques et des crustacés, région de Terre-Neuve-et-Labrador, MPO, [Témoignages](#), 3 avril 2019.

38 Pat O'Neill, directeur exécutif par intérim, Prince Edward Island Fishermen's Association, [Témoignages](#), 10 avril 2019.



RENFORCER LA CAPACITÉ DE RECHERCHE POUR ATTÉNUER LA VULNÉRABILITÉ AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La pêche au homard dans l'Est du Canada tire profit du déplacement des stocks de homards vers le nord. Toutefois, selon Andrew Pershing, les prévisions climatiques indiquent que le nord-ouest de l'océan Atlantique continuera de se réchauffer à un rythme plus élevé que la moyenne, ce qui signifie que, à long terme, les conditions océaniques ne seront plus favorables au homard dans le plateau néo-écossais et dans le sGSL³⁹. Il a déclaré ce qui suit :

Après 2050, le sort du homard dépendra des émissions mondiales de carbone. Si les émissions de carbone sont réduites comme le prévoit l'Accord de Paris, le Maine et le Canada atlantique conserveront probablement leurs précieuses industries de la pêche. Cependant, si le niveau des émissions demeure le même, la taille des industries de la pêche diminuera.

Afin d'atténuer la vulnérabilité des ressources halieutiques les plus précieuses de l'Est du Canada au réchauffement océanique causé par les changements climatiques, des témoins ont proposé le renforcement de la capacité de recherche sur les stocks de homards et de crabes des neiges. À leur avis, il est essentiel de comprendre l'effet sur la productivité de la pêche que peuvent avoir l'écosystème et la biomasse de ces espèces ainsi que les interactions entre les changements climatiques et les mesures de gestion de la pêche. Le Comité a appris qu'une capacité scientifique robuste est nécessaire si l'on veut déployer des efforts de conservation efficaces et maintenir les récoltes à des niveaux durables, de même que pour renforcer la résilience du homard et du crabe des neiges aux changements climatiques.

A. Activités de surveillance

1. Détection des nouvelles tendances

Alfred Fitzpatrick, pêcheur, a observé avec perplexité les changements dans les stocks de homards au large de la côte sud de Terre-Neuve :

Je peux toutefois dire que nous voyons un grand nombre de très petits homards portant des œufs. De nombreux collègues plus âgés dans la région affirment que l'ampleur du phénomène est inédite. Je me demande si d'autres zones de pêche du homard dans le Canada atlantique vivent la même chose.

39 Andrew Pershing, conseiller scientifique en chef, Gulf of Maine Research Institute, *Témoignages*, 10 avril 2019.

Est-ce normal? Est-ce de bon augure? Pour d'autres stocks, on dit que si de petits individus commencent à frayer et à produire des œufs, comme dans le cas de la morue, c'est que l'espèce est à risque⁴⁰.

Par conséquent, des témoins ont recommandé le resserrement des activités de surveillance afin de renforcer la capacité scientifique en ce qui a trait aux recherches sur le homard et le crabe des neiges. De l'avis de Bernie Berry, la collecte de données de référence pourrait révéler des renseignements importants sur les nouvelles tendances qui touchent les pêches :

Il est essentiel de faire le suivi des déplacements du homard pour déterminer le changement de son comportement, qui est principalement attribuable au réchauffement de l'eau que nous avons observé. Le golfe du Maine est le deuxième plan d'eau en importance au monde en ce qui concerne la rapidité de son réchauffement. Il est essentiel de déterminer où les homards se déplacent, surtout les femelles. Si les femelles œuvées libèrent leurs œufs en eau profonde parce que la température dans les aires traditionnelles, c'est-à-dire les hauts-fonds, est devenue trop chaude, il est essentiel de suivre les œufs et les larves. La direction et la force du courant dans ces zones sont différentes de celles dans les zones côtières et pourraient donner lieu à une aire [de répartition] différente de celle d'avant⁴¹.

De l'avis de Bernie Berry, les activités de surveillance du homard peuvent également avoir des effets économiques positifs pour l'industrie puisqu'elles « pourrai[ent] rendre la pêche du crustacé plus profitable⁴² ». En effet, ces activités pourraient aider les pêcheurs à attraper des homards de « qualité supérieure » en fonction de l'endroit et du moment des prises.

Recommandation 1

Que Pêche et Océans Canada assure la surveillance et la mesure des effets économiques potentiels sur les ports et les économies locaux qu'engendre l'évolution de la répartition des stocks de homards et de crabes des neiges.

2. Partenariats en matière de science

Tous les témoins ont mentionné l'importance capitale de la collaboration entre le MPO et l'industrie au chapitre de la collecte de données et de la recherche. Le Comité a pris connaissance de projets de collaboration entre le MPO et l'industrie qui ont porté leurs

40 Alfred Fitzpatrick, pêcheur propriétaire-exploitant indépendant, *Témoignages*, 10 avril 2019.

41 Bernie Berry, président, Coldwater Lobster Association, *Témoignages*, 10 avril 2019.

42 Bernie Berry, président, Coldwater Lobster Association, *Témoignages*, 10 avril 2019.



fruits, mais a également appris qu'il y aurait lieu de renforcer les partenariats dans certaines régions. Le MPO a indiqué que la plupart des activités de surveillance des stocks de crabes des neiges et de homards se font en collaboration avec les pêcheurs. Les données de surveillance sont tirées des journaux de bord, des rapports sur les débarquements, des indices au casier et des relevés effectués en collaboration avec le secteur⁴³. Il existe également des projets de partenariat scientifique grâce au Fonds des pêches de l'Atlantique⁴⁴. En ce qui concerne le homard, Matthew Hardy, MPO, a indiqué ce qui suit :

Nous avons un projet en cours avec la Prince Edward Island Fishermen's Association, l'Île-du-Prince-Édouard et la Gulf Nova Scotia Bonafide Fishermen's Association dans le cadre duquel nous déployons des biocollecteurs. Il s'agit essentiellement de grandes boîtes dans lesquelles se retrouvent différentes espèces, comme de jeunes homards, y compris de jeunes homards communs, et toutes sortes d'autres espèces. Ce genre de projet serait impossible dans la collaboration de l'industrie⁴⁵.

Darrell Mallowney a pour sa part présenté des exemples de partenariats scientifiques visant le crabe des neiges à Terre-Neuve-et-Labrador, notamment le suivant :

Une chose importante que nous faisons en collaboration avec la FFAW [Union des pêcheurs de Terre-Neuve] est un relevé au moyen de casiers dans toute la région de Terre-Neuve-et-Labrador. C'est un énorme relevé annuel d'environ 1 200 à 1 250 stations. Nous collaborons puisque la Direction des sciences du MPO conçoit le relevé et donne les instructions sur la façon de procéder, mais le relevé est fait par des pêcheurs à bord de bateaux, et les données appartiennent collectivement aux deux parties. C'est un très bon exemple de collaboration⁴⁶.

43 Matthew Hardy, gestionnaire, Division des sciences halieutiques et écosystémiques, région du Golfe, MPO, [Témoignages](#), 3 avril 2019.

44 MPO, [Fonds des pêches de l'Atlantique](#).

45 Matthew Hardy, gestionnaire, Division des sciences halieutiques et écosystémiques, région du Golfe, MPO, [Témoignages](#), 3 avril 2019.

46 Darrell Mallowney, biologiste, Science des mollusques et des crustacés, région de Terre-Neuve-et-Labrador, MPO, [Témoignages](#), 3 avril 2019.

Bernie Berry a toutefois fait observer qu'il y avait des occasions de renforcer la collaboration entre le MPO et l'industrie dans les eaux au sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Il a recommandé l'expansion du Groupe Homard⁴⁷ dans la région :

Il y avait très peu de collaboration, du moins dans notre secteur. Nous devons nous concentrer sur la surveillance de la température, la fixation des larves et les questions du genre. Il serait peut-être temps d'étendre le groupe de recherche sur le homard, qui est une bonne occasion pour le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse. En ce moment, la région ne participe pas au projet⁴⁸.

Compte tenu des témoignages entendus, le Comité recommande :

Recommandation 2

Que Pêches et Océans Canada rehausse ses consultations auprès de l'industrie de la pêche afin d'améliorer la collecte de données et la compréhension des renseignements scientifiques relatifs à la santé des stocks de homards et de crabes des neiges.

B. Approche écosystémique

Pat O'Neill a fait valoir que, puisque le déplacement de la répartition géographique du homard risque d'avoir des répercussions économiques importantes sur l'industrie, il est nécessaire d'adopter l'approche écosystémique dans les recherches afin de dégager une vue d'ensemble exhaustive sur la durabilité de l'espèce :

L'industrie de la pêche de l'Île-du-Prince-Édouard dépend principalement du homard. Il est essentiel d'avoir un bon programme de surveillance en place pour comprendre les répercussions des changements climatiques sur l'habitat, la biomasse et la mue des homards. À l'heure actuelle, il n'existe aucun financement permanent réservé à cette fin.

Le ministère des Pêches et des Océans a le mandat d'étudier la biomasse des stocks de homard, mais c'est tout. Les pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard sont préoccupés par

47 En 2010, des associations de pêcheurs de cinq provinces jouxtant l'aire de répartition du homard américain au Canada se sont jointes à des chercheurs scientifiques du MPO et des chercheurs universitaires afin de créer le Groupe Homard. Ce dernier a été créé pour combler les lacunes de connaissances au sujet de la productivité du homard, de la structure des stocks et la connectivité des stocks grâce à des projets de recherche menés sous les auspices du Réseau canadien de recherche sur la pêche (RCRP). Voir : Rochette et coll., « [The Lobster Node of the CFRN: co-constructed and collaborative research on productivity, stock structure, and connectivity in the American lobster \(*Homarus americanus*\)](#) », Canadian Journal of Fisheries and Aquatic Sciences, vol. 75, n° 5, mai 2018.

48 Bernie Berry, président, Coldwater Lobster Association, [Témoignages](#), 10 avril 2019.



d'autres aspects de la population de homards, y compris la capacité de charge de l'espèce — dont les limites relatives à la nourriture et à l'habitat.

L'amélioration des connaissances sur le sujet comprendrait un projet visant à acquérir des connaissances sur la population du crabe commun, qui occupe une place importante dans le régime alimentaire des homards. Le ministère des Pêches et des Océans a fait une proposition relative au projet en collaboration avec la Prince Edward Island Fishermen's Association, mais la demande de financement du projet a été refusée⁴⁹.

Selon Arnault Le Bris, Fisheries and Marine Institute de la Memorial University of Newfoundland, il existe encore des lacunes dans la compréhension des effets du réchauffement de l'océan sur l'ensemble de l'écosystème, y compris en ce qui concerne les prédateurs des mollusques et crustacés :

Il faut mieux comprendre les effets des changements climatiques et des écosystèmes sur le processus de recrutement ainsi que les répercussions de la prédation sur la mortalité des homards juvéniles et adultes. Selon moi, c'est le cas non seulement pour le homard, mais également pour le crabe des neiges et même pour la crevette⁵⁰.

En ce qui concerne les prédateurs des mollusques et crustacés, le Comité se souvient d'une recommandation formulée dans son rapport de 2011 sur l'industrie du crabe des neiges, dans laquelle il demande au MPO de « mett[re] en place immédiatement un plan, fondé sur des preuves scientifiques, pour atténuer les impacts de la croissance rapide de la population du phoque gris sur la ressource de crabe des neiges du golfe du Saint-Laurent, y compris le prélèvement ciblé de phoques gris⁵¹ ». Le Comité note également que, selon Alfred Fitzpatrick, l'approche écosystémique à la recherche doit aussi tenir compte des répercussions des activités industrielles, comme les relevés sismiques, sur l'environnement biophysique marin⁵².

Compte tenu des témoignages entendus, le Comité recommande :

49 Pat O'Neill, directeur exécutif par intérim, Prince Edward Island Fishermen's Association, [Témoignages](#), 10 avril 2019.

50 Arnault Le Bris, chercheur scientifique, Centre for Fisheries Ecosystems, Fisheries and Marine Institute of Memorial University of Newfoundland, [Témoignages](#), 10 avril 2019.

51 Chambre des communes, Comité permanent des pêches et des océans, [Rapport sur le secteur du crabe des neiges dans les provinces de l'Atlantique et au Québec](#), 1^{re} session, 41^e législature, octobre 2011.

52 Alfred Fitzpatrick, pêcheur propriétaire-exploitant indépendant, [Témoignages](#), 10 avril 2019.

Recommandation 3

Que Pêches et Océans Canada, en partenariat avec l'industrie de la pêche, augmente le financement à la recherche scientifique sur les répercussions des changements climatiques sur la biomasse et sur la répartition du homard et du crabe des neiges.

Recommandation 4

Que Pêches et Océans Canada approfondisse ses recherches et ses études sur les répercussions des changements climatiques sur la pêche et qu'il présente des solutions d'adaptation opérationnelle pour les pêches commerciales du Canada.

Recommandation 5

Que Pêches et Océans Canada analyse les répercussions socioéconomiques des changements climatiques sur les ressources halieutiques du Canada et les solutions d'adaptation potentielles pour l'industrie.

Recommandation 6

Que Pêches et Océans Canada assure la surveillance et la mesure des changements des stocks de poissons de fond et d'autres espèces qui chassent le homard et les larves de homard afin de relever toute répercussion potentielle et qu'il établisse des plans de gestion visant la variation des stocks.

Recommandation 7

Que Pêches et Océans Canada, en partenariat avec des organisations de pêcheurs, procède à une étude détaillée afin de recueillir des données sur la population de crabe commun et sur l'importance du crabe commun dans l'alimentation du homard, essentiel à la croissance des stocks de homard et à la capacité de charge du milieu.

MESURES DE CONSERVATION

A. Taille minimale légale de carapace du homard

La carapace correspond à la plus longue section du corps du homard (c.-à-d. celle commençant derrière les yeux et se terminant au début de la queue). La taille de la carapace est un indicateur de l'âge et de la maturité sexuelle du homard. Le *Règlement de pêche de l'Atlantique de 1985* établit, à titre de mesure de conservation, la taille

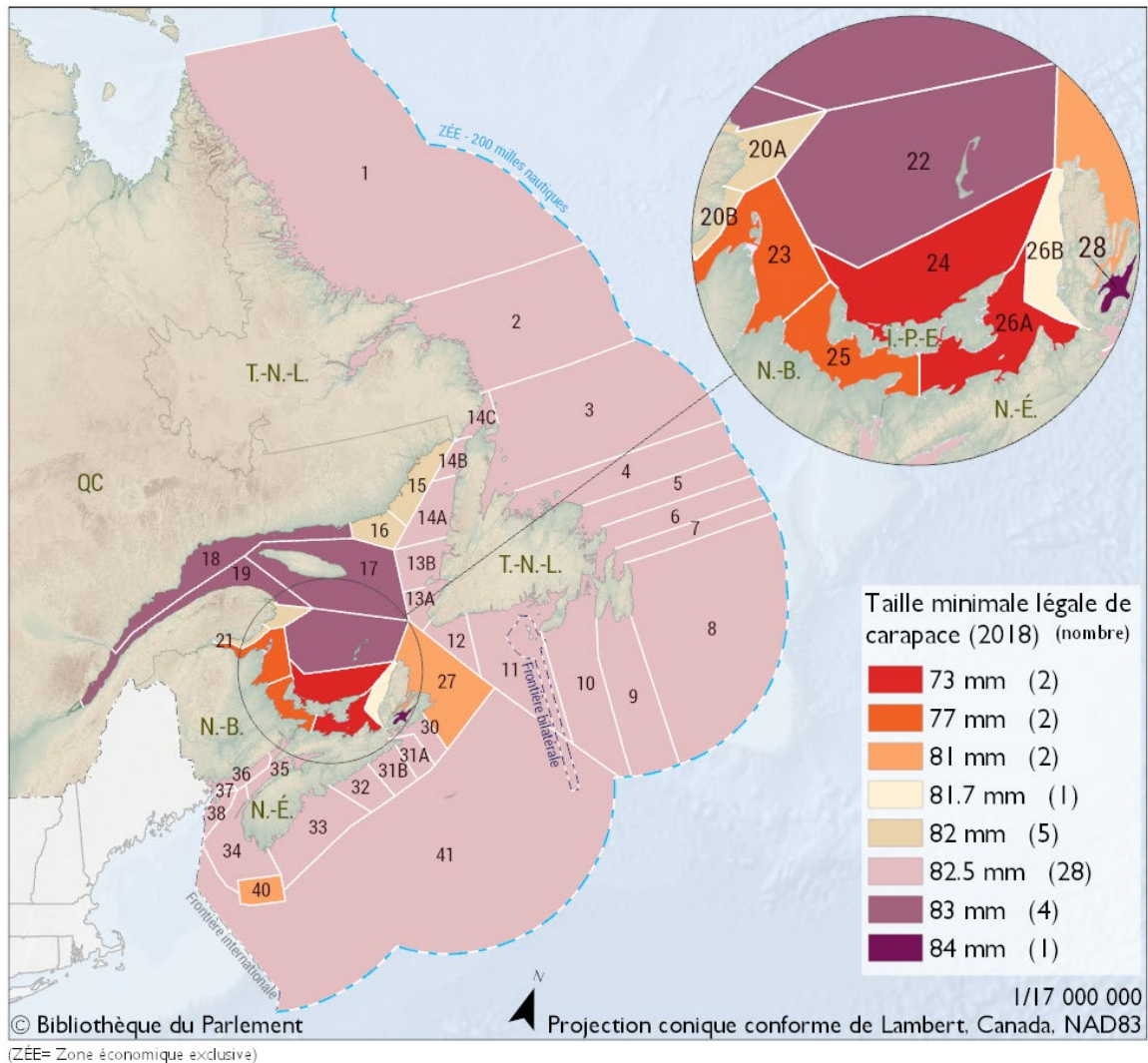


minimale légale de carapace pour chaque ZPH⁵³. Les homards dont la carapace est plus petite que la taille minimale fixée pour la ZPH doivent être remis à l'eau. Selon Arnault Le Bris, « l'objectif est de permettre aux homards de se reproduire au moins une fois avant d'être pêchés⁵⁴ ». La figure 5 présente la taille minimale légale de carapace pour chaque ZPH.

53 [Règlement de pêche de l'Atlantique de 1985](#), DORS/86-21.

54 Arnault Le Bris, chercheur scientifique, Centre for Fisheries Ecosystems, Fisheries and Marine Institute of Memorial University of Newfoundland, [Témoignages](#), 10 avril 2019.

Figure 5 — Zones de pêche du homard dans l'Est du Canada et tailles minimales légales de carapace, 2018



Source : Carte réalisée par la Bibliothèque du Parlement, Ottawa, 2019, à partir de données tirées de Ressources naturelles Canada (RNCan), *Limites administratives au Canada — Série CanVec*, « [Entités administratives](#) », 1:5M, Ottawa, RNCan, 2018; Ressources naturelles Canada (RNCan), *Modèle numérique d'élévation du Canada*, Ottawa, RNCan, 2015; *Règlement de pêche de l'Atlantique de 1985*, DORS/86-21, annexe XIII; et Pêches et Océans Canada, « [Plan de pêche axé sur la conservation du homard - Nouvelles mesures de gestion à partir de 2018 \(ZPH 23, 24, 25, 26A et 26B\)](#) », Avis aux pêcheurs. Le logiciel suivant a été utilisé : Esri, ArcGIS Pro, version 2.3.0. Contient de l'information visée par la [Licence du gouvernement ouvert - Canada](#). La couche de la [World Oceans Basemap](#) est propriété intellectuelle d'Esri et est protégée par licence. Droit d'auteur ©2014 Esri et ses concédants. Tous droits réservés.



Malgré des augmentations au cours des dernières années⁵⁵, la taille minimale légale de carapace dans les ZPH entourant l'Île-du-Prince-Édouard est considérablement plus petite que celle des autres provinces⁵⁶. La taille minimale de carapace à l'Î.-P.-É. sont les suivantes : 73 mm dans les ZPH 24 et 26A-1, 77 mm dans la ZPH LFA 25, et 76 mm dans les ZPH 26A-2 et 26A-3⁵⁷. Selon le rapport de 2013 sur le homard publié par le comité sénatorial, la situation unique que connaît l'Île-du-Prince-Édouard découle du fait que le homard de conserverie, qui constitue 65 % des débarquements de homards dans la province, est plus petit. Le homard de conserverie est un marché à créneaux; c'est un produit particulièrement prisé sur les bateaux de croisière, dans les casinos et dans les buffets⁵⁸.

La réglementation autorisant la pêche de homards de tailles diverses répond aux besoins du marché mondial. Seafoodia, une entreprise française spécialisée dans l'importation de homard canadien, a indiqué au Comité que « le marché européen — en particulier le marché français, qui compte pour 20 % des importations de l'Union européenne — est basé sur un assortiment de différentes tailles de homards⁵⁹ ». L'entreprise a par ailleurs noté que la variété des tailles permet aux détaillants de « diversifier les offres et les prix de détail finaux pour les consommateurs, qu'il s'agisse d'une marque de première qualité ou ordinaire », ainsi que « d'ajuster les prix en fonction du niveau de prix des autres mollusques et crustacés ». Nordic Seafood, un importateur danois, a ajouté que « le homard américain est perçu comme un produit coûteux, de sorte que nous recevons beaucoup de demandes pour les homards de plus petite taille (de 275 à 450 g)⁶⁰ ».

Le Comité a appris d'Arnault Le Bris que les homards « parcourent des dizaines de kilomètres le long de la côte, une distance qui peut couvrir plusieurs ports de pêche, mais qui est rarement suffisante pour rejoindre différentes zones de pêche. C'est d'ailleurs ce qu'ont démontré les études récentes du groupe de recherche sur le

55 La taille minimale légale de carapace de la ZPH 25 est passée de 72 mm en 2015 à 77 mm pour la saison 2018. En 2017, les pêcheurs de homards de la ZPH 24 dans l'est de l'Î.-P.-É. ont aussi voté pour une augmentation de 1 mm.

56 L'Î.-P.-É. compte trois ZPH : 24, 25 (partagée avec le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse) et 26A (partagée avec la Nouvelle-Écosse).

57 MPO, *Avis aux pêcheurs : Plan de pêche axé sur la conservation du homard-nouvelles mesures de gestion à partir de 2018 (ZPH 23, 24, 26A et 26B)*, 25 avril 2018.

58 Sénat, Comité sénatorial permanent des pêches et des océans, *La pêche au homard : Gardons le cap*, dixième rapport, 1^{re} session, 41^e législature, 28 mai 2013.

59 Seafoodia, mémoire, 19 avril 2019.

60 Nordic Seafood, mémoire, 16 avril 2019.

homard⁶¹. » Par conséquent, les exigences relatives à la taille minimale légale de carapace imposées dans une ZPH auraient peu de répercussions sur les ressources des ZPH adjacentes.

Arnault Le Bris a applaudi les efforts déployés par l'Î.-P.-É. pour augmenter les tailles minimales légales de carapace. Il a fait observer que la plupart des tailles minimales « sont inférieures à la longueur à laquelle 50 % des individus atteignent la maturité. Ainsi, seule une minorité des homards se reproduisent avant d'être vulnérables à la pêche⁶². » Arnault Le Bris a également noté qu'aucune taille maximale légale de carapace n'est imposée au Canada. À son avis, la protection des homards femelles de grande taille « accroît la production d'œufs et renforce ainsi la résilience des pêches pour faire face aux changements futurs de l'écosystème⁶³ ».

Le Comité recommande :

Recommandation 8

Que Pêches et Océans Canada tienne compte des répercussions sur le marché, positives et négatives, de même que des effets sur la biomasse quand il est question de modifier la réglementation sur la taille minimale légale des carapaces de homard.

B. Pouponnières

Des témoins ont mentionné le rôle crucial que jouent les pouponnières dans la durabilité à long terme des stocks de homards et ont recommandé que le MPO cerne des pouponnières potentielles et s'assure de la conservation des pouponnières existantes. Bernie Berry a affirmé ce qui suit :

Il est interdit de pêcher le homard sur le banc de Browns, c'est-à-dire la ZPH 40, depuis environ 40 ans parce que nous croyons qu'il s'agit d'une aire d'alevinage [une pouponnière] extracôtière pour les homards. En faisant le suivi des homards, nous serons peut-être en mesure de repérer d'autres aires d'alevinage potentielles et de les traiter comme des refuges sûrs ou des zones fermées de façon à aider la biomasse dans

61 Arnault Le Bris, chercheur scientifique, Centre for Fisheries Ecosystems, Fisheries and Marine Institute of Memorial University of Newfoundland, *Témoignages*, 10 avril 2019.

62 Arnault Le Bris, chercheur scientifique, Centre for Fisheries Ecosystems, Fisheries and Marine Institute of Memorial University of Newfoundland, *Témoignages*, 10 avril 2019.

63 Arnault Le Bris, chercheur scientifique, Centre for Fisheries Ecosystems, Fisheries and Marine Institute of Memorial University of Newfoundland, *Témoignages*, 10 avril 2019.



les années à venir si les stocks subissent des pressions en raison des changements environnementaux⁶⁴.

Le Comité note en outre qu'il existe des occasions de partenariat scientifique entre le Canada et les États-Unis en ce qui concerne la localisation et la surveillance des pouponnières de homards, comme l'a fait valoir Richard Wahle :

J'ai fondé l'American lobster settlement index. Il s'agit d'une collaboration entre des établissements d'enseignement, des membres de l'industrie et des agences de gestion des pêches américains et canadiens qui prennent le pouls des bébés homards qui repeuplent les pouponnières côtières chaque année dans 100 sites entre le Rhode Island et Terre-Neuve. Pendant 30 ans, ces efforts ont constitué un important système de détection précoce des changements dans ces pêches emblématiques⁶⁵.

Par conséquent, le Comité recommande :

Recommandation 9

Que Pêches et Océans Canada, de concert avec l'industrie de la pêche, évalue les pouponnières de homards, comme le banc de Browns, et qu'il localise d'autres zones pouvant être classées comme des pouponnières potentielles afin d'aider la biomasse dans les années à venir si les stocks subissent des pressions en raison de la surpêche ou des changements environnementaux.

C. Approche de précaution dans les règles de décisions sur la pêche

Le principe de précaution reconnaît que, en l'absence de certitude scientifique, des mesures de conservation peuvent être prises lorsque, selon les meilleures données connues, il existe un risque de préjudice grave ou irréversible contre des ressources⁶⁶. L'approche de précaution dans les décisions de gestion des pêches comprend l'établissement de niveaux de référence (niveau de référence limite et niveau de

64 Bernie Berry, président, Coldwater Lobster Association, *Témoignages*, 10 avril 2019.

65 Richard Wahle, professeur de recherche, School of Marine Sciences, University of Maine, *Témoignages*, 1^{er} mai 2019.

66 MPO, *Cadre décisionnel pour les pêches en conformité avec l'approche de précaution*.

référence supérieur) et des taux d'exploitation des espèces selon l'état des stocks dans chaque zone⁶⁷.

D'après le MPO, les règles de décisions sur la pêche du homard dans le sGSL respectent le cadre de l'approche de précaution pour cette pêche⁶⁸. Selon une Réponse des Sciences du Secrétariat canadien de consultation scientifique produite en 2014⁶⁹, le niveau de référence supérieur a été fixé à 13 798 tonnes et le niveau de référence limite, à 6 899 tonnes. Par conséquent, on considère que le stock de homards se situe dans la zone de prudence lorsqu'il se trouve entre 6 899 et 13 798 tonnes; des ajustements à l'effort de pêche seraient alors nécessaires.

La Réponse des Sciences de 2014 reconnaît toutefois qu'« il est difficile de définir les points de référence pour le stock de homard du sGSL [...] en raison du manque de données quantitatives essentielles, notamment des indices de biomasse et des estimations fiables des taux d'exploitation ». En outre, le document indique que « sous le régime de gestion actuel (c.-à-d. pêche fondée sur le contrôle des intrants) et compte tenu du système existant pour la collecte des données de pêche, les débarquements sont considérés comme étant de piètres indicateurs de l'état du stock » et, « actuellement, les quelques programmes de suivi indépendants de la pêche en vigueur dans certains secteurs du sGSL ne sont pas adéquats pour évaluer l'état du homard dans le sGSL en entier⁷⁰ ».

Les conclusions de la Réponse des Sciences de 2014 font écho aux observations faites par Matthew Hardy concernant les stocks de homards aux États-Unis :

Au fil du temps, nous avons constaté que les débarquements se sont maintenus un certain temps pendant que le recrutement de jeunes homards diminuait. Nous espérons

67 Selon le MPO, le « niveau de référence limite » s'entend de « la limite entre la zone de prudence et la zone critique. Lorsque la taille d'un stock de poissons tombe en deçà de ce niveau, la probabilité est élevée que la productivité soit suffisamment altérée pour entraîner de graves dommages. » Le « niveau de référence supérieur » s'entend de « la limite entre la zone saine et la zone de prudence. Lorsque la taille d'un stock de poissons est en deçà de ce point, le taux d'exploitation autorisé doit être progressivement réduit de façon à éviter de graves dommages au stock. » Voir : MPO, [*Un cadre décisionnel pour les pêches intégrant l'approche de précaution.*](#)

68 MPO, [*Règles de décision conformément au cadre de l'approche de précaution concernant la pêche au homard du sud du Golfe du Saint-Laurent : Zone de pêche du homard 23, 24, 25, 26A et 26B.*](#)

69 MPO, « [*Options liées aux points de référence pour le stock de homard du sud du golfe du Saint-Laurent \(zones de pêche du homard 23, 24, 25, 26A, 26B\)*](#) », Secrétariat canadien de consultation scientifique, Réponse des Sciences 2014/027, janvier 2014.

70 MPO, « [*Options liées aux points de référence pour le stock de homard du sud du golfe du Saint-Laurent \(zones de pêche du homard 23, 24, 25, 26A, 26B\)*](#) », Secrétariat canadien de consultation scientifique, Réponse des Sciences 2014/027, janvier 2014.



pouvoir élucider le comportement des populations par la surveillance des indices d'abondance des adultes et des indices de recrutement pour déceler rapidement une éventuelle modification des populations et ainsi de suite⁷¹.

Alfred Fitzpatrick a souligné à quel point il est important que le MPO arrive à une « bonne détermination » des niveaux de référence, compte tenu des répercussions socioéconomiques sur les collectivités côtières des décisions de gestion des pêches que prend le ministère⁷². À son avis, il existe un « écart important » entre les données scientifiques et les mesures prises par les gestionnaires du MPO :

Nous nous rendons à une réunion du MPO. On dispose de données scientifiques, mais on ne semble pas toujours respecter ces données et ce que l'on convient de faire, même si cela semble bénéfique pour les stocks et pour les pêcheurs.

Bernie Berry a par ailleurs fait observer que les pêcheurs sont « aux premières loges sur l'eau » et que, par conséquent, les règles de décision sur la pêche fondées sur l'approche de précaution devraient « suivre l'exemple de la communauté scientifique et de l'industrie⁷³ ».

Le Comité recommande :

Recommandation 10

Que Pêches et Océans Canada mène une étude sur le recours à l'approche de précaution et aux niveaux de référence pour déterminer la gestion future des stocks de poissons, et sur les répercussions économiques et environnementales de cette approche en ce qui concerne les pêches au homard et au crabe des neiges.

CONCLUSION

Compte tenu de l'importance socioéconomique que revêt la pêche au homard et au crabe des neiges dans les collectivités côtières de l'Est du Canada, le Comité exhorte le MPO à rehausser sa capacité de recherche scientifique et à renforcer sa collaboration avec les pêcheurs, les universitaires et les partenaires américains afin de mieux saisir les répercussions du changement des conditions océaniques sur ces espèces. Comme l'a affirmé Bernie Berry,

71 Matthew Hardy, gestionnaire, Division des sciences halieutiques et écosystémiques, région du Golfe, MPO, [Témoignages](#), 3 avril 2019.

72 Alfred Fitzpatrick, pêcheur propriétaire-exploitant indépendant, [Témoignages](#), 10 avril 2019.

73 Bernie Berry, président, Coldwater Lobster Association, [Témoignages](#), 10 avril 2019.

[d]es changements environnementaux se produisent à un rythme sans précédent et nous devons tous agir immédiatement afin de mieux comprendre les changements qui ont eu lieu et qui continueront d'avoir lieu afin de protéger la santé des stocks et la viabilité du secteur des pêches et des collectivités qui l'appuient⁷⁴.

En outre, le Comité encourage le recours continu aux mesures de conservation, comme les tailles minimales légales de carapace pour le homard et la protection des pouponnières essentielles. Le Comité est d'avis que la mise en œuvre de mesures de conservation, à l'issue d'une véritable consultation auprès des pêcheurs, contribuera à la durabilité environnementale et économique des pêches au homard et au crabe des neiges pour les générations à venir.

74 Bernie Berry, président, Coldwater Lobster Association, [Témoignages](#), 10 avril 2019.

ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Organismes et individus	Date	Réunion
<p>Ministère des Pêches et des Océans</p> <p>Matthew Hardy, gestionnaire Division des sciences halieutiques et écosystémiques, région du Golfe</p> <p>Darrell Mullooney, biologiste Science des mollusques et des crustacés, région de Terre- Neuve et du Labrador</p> <p>Rowena Orok, directrice Sciences des populations halieutiques et directrice générale intérimaire, sciences des écosystèmes, région de la capitale nationale</p> <p>David Whorley, directeur Opérations de gestion des ressources</p>	2019/04/03	139
<p>À titre personnel</p> <p>Alfred Fitzpatrick, pêcheur propriétaire-exploitant indépendant</p>	2019/04/10	140
<p>Coldwater Lobster Association</p> <p>Bernie Berry, président Heather Mulock, gestionnaire</p>	2019/04/10	140
<p>Fisheries and Marine Institute of Memorial University of Newfoundland</p> <p>Arnault Le Bris, chercheur scientifique Centre for Fisheries Ecosystems</p>	2019/04/10	140
<p>Gulf of Maine Research Institute</p> <p>Andrew J. Pershing, conseiller scientifique en chef</p>	2019/04/10	140

Organismes et individus	Date	Réunion
Prince Edward Island Fishermen's Association	2019/04/10	140
Melanie Giffin, biologiste de la vie marine et planificatrice de projet		
Bobby Jenkins, président		
Pat O'Neill, directeur exécutif par intérim		
Laura Ramsay, agente de recherche et de liaison		
À titre personnel	2019/05/01	142
Richard A. Wahle, professeur de recherche School of Marine Sciences, University of Maine		
Conseil canadien des pêches	2019/05/01	142
Paul Lansbergen, président		

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents ([réunions n^{os} 139, 140, 142, 148 et 150](#)) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
Ken McDonald

